

Université Savoie Mont Blanc : « faire un effort de sobriété » (Philippe Briand, président)

News Tank Éducation & Recherche -
Chambéry - Interview n°454305 - Publié le 22/09/2026 à 11:51

Imprimé par - abonné # - le 25/09/2026 à 09:43



Philippe Briand - © D.R.

« Nous avons terminé le compte financier 2025 avec un léger excédent de 2 M€ sur un budget de 140 M€. Sur 2026, nous nous attendons à un résultat entre - 1 M€ et + 1 M€. La commande politique que nous avons adressée aux composantes de formation est de faire un effort de sobriété », déclare [Philippe Briand](#), président de l'[USMB \(Université Savoie Mont Blanc\)](#), dans ce second volet d'une interview accordée à News Tank le 18/09/2026.

« Notre objectif pour 2027 est d'avoir une offre de formation plus frugale en consommation d'heures, de l'ordre de - 10 %. Il s'agit de rationaliser notre offre de formation sans porter atteinte à sa diversité et à son dynamisme pour rester attractifs », ajoute-t-il.

Le président de l'USMB annonce aussi des mesures RH (Ressources humaines) pour 2027 : la poursuite de la politique de réévaluation indemnitaire « via une enveloppe comprise entre 300 et 400 k€ » et l'allongement à deux ans du délai de publication des postes « quand un collègue sur un poste permanent part en retraite ou quitte l'établissement » ; cette dernière mesure « devrait dégager quasiment 1 M€ par an dès la première année ».

Enfin, côté recherche, Philippe Briand évoque la délégation globale de gestion des UMR : pour les unités partagées avec le CNRS dont l'USMB est seule tutelle universitaire, « nous sommes en discussion pour que leur DGG soit confiée à notre université à partir de 2027 ».

« Si on ne fait rien, les universités seront vraiment en difficulté dès 2030 »

Dans quelle situation financière se trouve votre université ?

Nous avons terminé le compte financier 2025 avec un léger excédent de 2 M€ sur un budget de 140 M€. Sur 2026, nous nous attendons à un résultat entre - 1 M€ et + 1 M€. La commande politique que nous avons adressée aux composantes de formation est de faire un effort de sobriété, en mutualisant des parcours pour essayer de travailler sur le remplissage des groupes de [TD \(Travaux dirigés\)](#) de [TP \(Travaux pratiques\)](#).

Notre objectif pour 2027 est d'avoir une offre de formation plus frugale en consommation d'heures, de l'ordre de - 10 %. Il s'agit de rationaliser notre offre de formation sans porter atteinte à sa diversité et à son dynamisme pour rester attractifs.



Dotations réduites de 10 % »

Depuis 2024, nous avons mis en place une stratégie de mesures d'économies assez importante et généralisée, en réduisant de 10 % par an l'ensemble des dotations à nos composantes de formation et à nos services centraux. L'enjeu étant de ne pas scléroser l'USMB et de garder du dynamisme et un peu d'innovation, aussi bien pour la recherche que pour l'offre de formation, afin de continuer à financer de nouveaux projets.

Nous avons aussi mis en place des mesures plus ciblées, notamment sur le patrimoine, en limitant les investissements en travaux d'aménagement et de rénovation ; mais c'est une source d'inquiétude par rapport à l'été qu'on a connu cette année : on ne pourra donc pas tenir cette politique très longtemps.

Par ailleurs, pour 2027, nous avons décidé d'allonger le délai de publication des postes : quand un collègue sur un poste permanent part en retraite ou quitte l'établissement, on va attendre deux ans avant de republier son poste au concours, contre un an jusqu'ici. Cette mesure devrait dégager quasiment 1 M€ par an dès la première année.

Avez-vous une stratégie pour accroître vos ressources propres ?

Notre secteur alternance est déjà plutôt bien développé, et nous essayons de maintenir ce dynamisme via une qualité de nos relations partenariales avec les entreprises. Mais nous avons un peu plus de mal à développer la formation continue. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : alors que l'alternance rapporte 10 M€ par an à l'USMB, la formation continue ne génère qu'un million d'euros par an. Nous allons donc essayer de :

- proposer des formations plus courtes et des certificats car les salariés ont du mal à libérer beaucoup de temps ;
- et de cibler plus finement les thématiques de formation proposées aux entreprises.

En parallèle, nous essayons de répondre à la commande du gouvernement de candidater davantage aux appels à projets européens. Dans cette optique, nous avons répondu à l'appel à projets ASDESR (Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche) via le montage de notre cellule Europe nommée Boost pour mieux accompagner nos chercheurs dans le montage de projets, notamment Interreg (Programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes). Sur le volet de la valorisation, on essaye aussi d'accroître le nombre de contrats avec des entreprises, notamment via les thèses Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche).

Comment vous positionnez-vous par rapport au développement des Comp ?

L'USMB ne faisait pas partie de la vague expérimentale. Nous sommes en plein travail sur le Comp à 100 % des missions qui doit être signé en janvier 2027 et nous devons rendre notre première copie le 21/09/2026, autour de huit indicateurs nationaux et sept additionnels plus spécifiques à la Région Aura (Auvergne Rhône-Alpes). Ce calendrier ne nous permettra malheureusement pas d'avoir entre-temps le retour du Hcéres sur notre établissement dans son ensemble en vue de nourrir notre réflexion sur le Comp.

Plus largement, j'espère que nous aurons le même coup de pouce que les universités de la vague expérimentale, à savoir 0,94 % de hausse de la subvention pour charge de service public sur la durée du contrat et 1,4 % de plus à la signature. Mais je crois beaucoup à cet exercice consistant en une forme de contractualisation avec l'État sur une réévaluation de la SCSP (Subvention pour charges de service public) en fonction des résultats des universités.

Que pensez-vous du rapport des Assises du financement des universités ?

Il fait un diagnostic assez fidèle de la situation, avec une hausse de la SCSP avérée, mais dans le même temps un phénomène d'appauvrissement des universités, tout simplement parce que leurs charges ont augmenté plus vite que la SCSP.

Et en parallèle, on constate aussi une diversification des missions des universités. Résultat : les universités ont du mal à boucler leur budget. Si on ne fait rien, les universités seront vraiment en difficulté dès 2030 à cause de cet effet ciseaux.

Baisse démographique et politique RH

Travaillez-vous déjà à anticiper la baisse démographique qui se profile ?

Une réflexion doit être conduite sur la Gpeec (Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences). Selon les premières données macros, 37 % de la population d'enseignants et d'enseignants-chercheurs a plus de 55 ans, il y a donc vraiment un sujet. Mais à l'USMB, nous avons un petit décalage car nous avons toujours une démographie positive.

Toutefois, le sujet des disciplines dans lesquelles on positionne notre corps d'E-C se pose, car le turnover va être vraiment important. Nous allons donc mener une réflexion à ce niveau. Sur les effectifs étudiants, nous avons encore beaucoup de demandes qu'on ne peut pas satisfaire, donc on ne s'attend pas à une baisse très rapide.

Rencontrez-vous des problèmes pour recruter ?

Aujourd'hui, sur le volet enseignants-chercheurs et enseignants, nous restons attractifs, sans difficultés pour opérer les recrutements. En revanche, nous rencontrons plus de difficulté sur les personnels techniques et administratifs (Biatss), avec davantage de turnover ; notamment sur les métiers du numérique et du patrimoine où nous ne pouvons pas nous aligner sur les salaires du privé ou des autres fonctions publiques (hospitalière et territoriale).

Toutefois, sous le mandat de la précédente présidence de l’université, nous avons atteint à 70 % les cibles définies par le ministère pour 2027 en matière d’augmentation indemnitaire des catégories A, à 85 % pour les catégories B, et à 95 % pour les catégories C. Et nous avons décidé de poursuivre cette réévaluation indemnitaire sur 2027, via une enveloppe comprise entre 300 et 400 k€ qui sera soclée dans notre budget annuel, pour atteindre ou se rapprocher des cibles y compris pour les agents de catégorie A.

Recherche et collaborations

Avec quels autres acteurs de l’écosystème local collaborez-vous ?

Nous avons un partenariat très riche avec le club des entreprises de l’USMB que beaucoup d’universités nous envient et qui nous aide beaucoup sur le volet de l’insertion professionnelle, pour trouver des stages à nos étudiants et à réfléchir à notre offre de formation.

Et côté recherche, nous avons depuis dix ans une fondation partenariale qui :

- vise à positionner notre recherche pour mieux répondre aux besoins d’innovation des entreprises implantées en Savoie et Haute-Savoie ;
- et qui finance à hauteur de 1 M€ par an des projets d’amorçage permettant de nous positionner sur des recherches de rupture ; 75 chercheurs, postdoctorants, doctorants et ingénieurs ont déjà bénéficié de ses financements.

Enfin, nous avons une collaboration extrêmement fructueuse avec les organismes nationaux de recherche. L’USMB est cotutelle de dix UMR (Unité mixte de recherche), dont huit en partenariat avec le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) uniquement, une avec Inrae (Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement) uniquement et une avec l’IRD (Institut de recherche pour le développement) et le CNRS.

Nous avons pris l’habitude, quand on candidate à un appel à projet d’envergure ou transversal, d’y associer à chaque fois les organismes de recherche. Le CNRS est d’ailleurs partenaire de notre cellule « Boost » qui vise à développer notre capacité à répondre aux appels à projets européens.

À ce propos, où en êtes-vous sur le sujet de la délégation globale de gestion des UMR ?

Le CNRS a déjà historiquement la DGG (Délégation globale de gestion) pour deux UMR de physique (le Laboratoire d’Annecy de physique des particules et le Laboratoire d’Annecy de physique théorique).

Pour les deux autres UMR où nous sommes la seule tutelle universitaire (le Laboratoire de Mathématiques de l’Université Savoie Mont Blanc et le laboratoire Edytem sur la dynamique des territoires de montagne), nous sommes en discussion pour que leur DGG soit confiée à notre université à partir de 2027. Quant à notre UMR commune avec Inrae, le laboratoire Carrtel sur les écosystèmes lacustres, nous entamons les discussions en vue de rendre une décision en 2028.

Enfin, pour les autres UMR auxquelles nous participons avec le CNRS, et qui ont aussi pour tutelle l’Université Grenoble Alpes, les discussions sont moins avancées ; toutefois le CNRS a fait une proposition de répartition des DGG et nous devons nous revoir pour en discuter.



Philippe Briand

Président @ Université Savoie Mont-Blanc (USMB)

Professeur des universités en mathématiques @ Université Savoie Mont-Blanc (USMB)

Parcours

Depuis janvier 2025

[Université Savoie Mont-Blanc \(USMB\)](#)
Président

Depuis septembre 2008

[Université Savoie Mont-Blanc \(USMB\)](#)
Professeur des universités en mathématiques

Janvier 2021 - janvier 2025

Université Savoie Mont-Blanc (USMB)
1^{er} VP et VP CA

Septembre 2018 - décembre 2021

CNRS Mathématiques (Insmi)
Directeur adjoint scientifique en charge de la politique de site, des relations avec les autres organismes de recherche et de l'ANR, de l'interdisciplinarité

Avril 2016 - septembre 2018

Université Savoie Mont-Blanc (USMB)
Elu au CA

Mars 2014 - septembre 2018

Université Savoie Mont-Blanc (USMB)
Directeur du laboratoire de mathématiques

Septembre 1998 - août 2008

Université de Rennes 1
Maître de conférences

Septembre 1997 - septembre 1998

Princeton
Post-doctorat

—

Établissement & diplôme

N.c. - novembre 2007

Université de Rennes 1
HDR en mathématiques

N.c. - juillet 1997

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand 2)
Doctorat

Fiche n° 53151, créée le 08/01/2025 à 08:54 - Màj le 21/09/2026 à 12:03



Université Savoie Mont-Blanc (USMB)

Catégorie : Universités
Entité(s) affiliée(s) : [Polytech Annecy-Chambéry \(École polytechnique de l'université Savoie-Mont-Blanc\)](#)

Général

Date de création	1979
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Chambéry (siège), Annecy et Le-Bourget-du-Lac

Composantes	8 unités de formation : UFR Lettres, langues et sciences humaines ; UFR Sciences et montagne ; Faculté de droit ; IAE Savoie Mont Blanc ; IUT d'Annecy ; IUT de Chambéry ; Polytech Annecy-Chambéry ; Centre national de formation des enseignants intervenant auprès des jeunes déficients sensoriels.
Alliance d'universités européennes	Unita (membre fondateur en 2020)
Présidence	Président : Philippe Briand (élu le 07/01/2025)

Effectifs étudiants

2006-07	11 507
2007-08	11 165
2008-09	11 278
2009-10	11 630
2010-11	12 006
2011-12	12 240
2012-13	12 811
2013-14	12 783
2014-15	12 799
2015-16	13 157
2016-17	13 278
2017-18	13 524
2018-19	13 585
2019-20	14 076
2020-21	14 484
Source(s) : Open Data Esri	

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	131
2020-21	109
2019-20	99
2018-19	101
2017-18	99

2016-17	99
2015-16	90
2014-15	92
2013-14	92
2012-13	82

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2023-24	383
2022-23	381
2021-22	390
2020-21	385
2019-20	395
2018-19	391
2017-18	383
2016-17	395
2015-16	389
2014-15	393
2013-14	391
2012-13	385
2011-12	389
2010-11	384

Source(s) : Open Data MESR

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	127,5 M€
2022	122,1 M€
2021	117,9 M€
2020	113,0 M€
2019	112,1 M€
2018	108,4 M€

2017	105,5 M€
2016	102,1 M€
2015	102 M€
2014	100,9 M€
2013	100,6 M€
2012	97,3 M€
Source(s) : Open data MESR	

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	105,2 M€
2022	99,1 M€
2021	94,8 M€
2020	92,1 M€
2019	92,5 M€
2018	89,1 M€
2017	87,9 M€
2016	86,6 M€
2015	83,7 M€
2014	83,0 M€
2013	80,4 M€
2012	78,5 M€
2011	76,8 M€
2010	15,4 M€
Source(s) : Open data MESR	

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	15,0
2022	47,5
2021	53,8
2020	44,0

2019	36,2
2018	33,6
2017	34,1
2016	33,8
2015	28,0
2014	35,1
2013	39,1
2012	28,5
2011	20,3
2010	105,8

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 2 (2022) : 8,8M€
NCU	Projet @SPIRE (2018) : 11M€
EUR	Vague 2 (2019) : 4,1M€ pour 1 projet
ASDESR (2023)	Projet USMB BOOST : 1,3M€

Fiche n° 1752, créée le 28/04/2014 à 02:20 - Màj le 21/09/2026 à 12:03